

QUICKSOLV™ DEF 90 EL



PERFORMANCES

Utilisé dans tous les domaines industriels, le **QUICKSOLV™ DEF 90 EL** a été spécialement développé comme solvant de spécialités pour le **défluxage à froid** en remplacement des HCFC et alcool isopropylique.

QUICKSOLV™ DEF 90 EL d'INVENTEC est un mélange non-azéotropique de NOVEC™ 7100 et de 1,2-trans-dichloréthylène, transparent, incolore et de faible odeur, destiné à remplacer les produits destructeurs de la couche d'ozone et élaboré pour le nettoyage à froid.

Ce fluide exclusif ne possède aucun potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone, sa stabilité chimique et thermique, son ininflammabilité et sa faible toxicité en font le produit industriel le plus favorable pour l'environnement et la sécurité.

SPECIFICATIONS

CARACTERISTIQUES	Unité	Valeur	Méthode
Aspect		Transparent, incolore	Visuel
Pureté	%	99,8	
RNV	ppm	≤ 2	
NOVEC™ 7100	% poids	10	
1,2-transdichloroéthylène	% poids	90	

CARACTERISTIQUES

PROPRIETES	Unité	QUICKSOLV™ DEF 90 EL	CFC-113	HCFC-141b	Trichlor- éthylène	Chlorure de méthylène
Point d'ébullition	°C	≈ 43	48	32	87	39.8
Point de congélation	°C	≈ - 135	- 35	- 103	-86	- 96.7
Point éclair	°C	aucun	aucun	aucun	aucun	aucun
Densité	g/cm ³	1.27	1.56	1.23	1.46	1.32
Tension superficielle	mN/m	13.6	17.3	19. 3	22	25.5
Solubilité du solvant dans l'eau	ppm	insoluble	110	2700	1100	19000
Kauri Butanol	-	> 100	> 70	> 80	> 120	> 100
Transfert de Chaleur :		-		-		-
Pression de vapeur	kPa	65	44.1	75.9	10	73.6
Viscosité dynamique	mPa.s	0.4	0.68	0.43	0.62	0.425
Chaleur de vaporisation	kJ/kg@bp	180	146	223	265	391
Chaleur spécifique	kJ/kg.K	1.10	0.92	1.26	0.93	1.3

CONDITIONNEMENT

En emballage de 30 l et en fût de 217 l.

STOCKAGE & VALIDITE

Le mélange non-azéotropique **QUICKSOLV™ DEF 90 EL** est ininflammable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Ce fluide est hautement résistant à la dégradation thermique et à l'hydrolyse lors du stockage et pendant l'utilisation. Des procédures détaillées de manipulation sont données dans la fiche de données de sécurité correspondante, disponible sur demande.

Tenir les produits en emballage fermé
Durée de validité du produit : 18 mois

CONDITIONS D'UTILISATION

Compatibilité matériaux

Comme avec la plupart des solvants, le **QUICKSOLV™ DEF 90 EL** est absorbé par les plastiques et élastomères fluorés en cas d'exposition prolongée.

Métaux	Plastiques	Elastomères
Aluminium	Résines époxy	Caoutchouc butyle*
Cuivre	Polyéthylène	Caoutchouc naturel*
Acier au carbone	Polyester	Polysulphide
Acier inoxydable 302	Nylon	EPDM
Laiton	PTFE	PE chlorosulphoné
Molybdène	Polyester	Buna-S*
Tungstène		
Tantale		
Alliage Cu/Be C172		
Alliage Mg AZ32B		

* Léger gonflement

Compatible après une exposition de 1 heure à température d'ébullition.

* Le caoutchouc butyle est préférable pour une exposition prolongée > 1 mois.

Exception : gonflement du PTFE et du caoutchouc aux silicones.

Les essais de compatibilité du **QUICKSOLV™ DEF 90 EL** montrent une bonne compatibilité avec une large gamme de métaux, plastiques et élastomères, similaires aux performances des liquides perfluorés.

HSE

PROPRIETES	Unité	Quicksolv™ DEF 90 EL	CFC-113	HCFC-141b	Trichlor- éthylène	Chlorure de Méthylène
Données environnementales						
Pot. Appauvrissement de la couche d'ozone	ODP	0.00	0.80	0.10	< 0.005	< 0.005
Effet de serre	GWP	320	5000	630	< 10	< 100
Durée de vie dans l'atmosphère	Années	4.1	85	9.4	8	0.5
Toxicité						
Valeur moyenne d'exposition VME/8h	ppm	200	500	500	25	50
VOC		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Phrases R	:	R 20	:	Nocif par inhalation.
	:	R 52/ 53	:	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases S	:	S 23	:	Ne pas respirer les vapeurs.
	:	S 24/25	:	Eviter le contact avec la peau et les yeux.
	:	S 26	:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	:	S 28	:	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.
	:	S 51	:	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
	:	S 61	:	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

INVENTEC a mis en place un programme de retour de liquides spéciaux QUICKSOLV™ usagés. Une fiche d'informations techniques « Eco-Programme » décrit la procédure qui débute par l'établissement d'un rapport d'état des fluides de retour, qui récapitule les données importantes liées à l'usage des fluides, et qui permet d'assurer que le fluide n'est pas pollué par d'autres substances après utilisation. La documentation nécessaire vous sera fournie.

Avant d'utiliser le produit **QUICKSOLV™ DEF 90 EL**, lire la fiche de données de sécurité. Toutes les mesures appropriées de sécurité vis-à-vis des risques doivent être prises. Pour toute manipulation ou exposition au produit, la protection individuelle préconisée par la fiche de données de sécurité doit être portée. Ce produit contient du trans-dichloréthylène de haute pureté dont la valeur VME est de 200 ppm. La concentration en cis-dichloréthylène est garantie inférieure à 300 ppm. Ce produit est donc conforme à la réglementation et à l'autorisation de l'INRS. Les valeurs types citées ci-dessus ne constituent pas des spécifications de ventes

Pour les produits en fin de vie, veuillez consulter notre fiche service [Ecoprogramme Solvants](#).

Pas de contrainte particulière en conditions normales d'utilisation.

Bien que la conformité à la directive ROHS 2002/95CE concerne l'EQUIPEMENT mis sur le marché et non un composant particulier, nous garantissons que ce produit contient moins de 0,1 % de plomb, mercure, chrome hexavalent et composés polybromobiphényles (PBB) et polybromodiphényléthers (PBDE) et moins de 0,01 % de cadmium, conformément à la décision de la commission européenne du 18/08/2005, fixant les valeurs maximales de concentration.

Les renseignements contenus dans cette fiche produit sont donnés à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Société INVENTEC. Tout utilisateur est responsable auprès des Autorités Administratives (réglementation des établissements classés pour la Protection de l'Environnement) de la conformité de son installation.

FPW.SB.10151.001 - 03/05/2010